

du 22 juillet 1970

LE CONSEIL PRESIDENTIEL,

- VU la Proclamation du 30 Avril 1970, instituant un Conseil Présidentiel;
 - VU l'Ordonnance n°70-34/CP du 7 Mai 1970, portant Charte du Conseil Présidentiel;
 - VU le Décret n°70-81/CP du 7 Mai 1970, portant formation du Gouvernement;
 - VU la Loi n°65-5 du 20 Avril 1965, portant Statut de la Magistrature et les textes modificatifs subséquents;
 - VU les Décrets n°s 49/CP/MJL du 13 Février 1965, 446/PR-MJL du 25 Novembre 1966 et les textes modificatifs subséquents fixant la composition des Tribunaux de Première Instance et de la Cour d'Appel;
 - VU le Décret n° 70-176/CP/MJL-231 du 22 juillet 1970, rapportant les actes de nomination de MM. HOUEFONDE Lambert et Henri AMOUSSOU-KPAKPA, Magistrats;
 - VU le Décret n°236/PR-MJL-231 du 17 Septembre 1969, portant nomination de M. Aminou MOUINOU, Magistrat de 3ème grade, 3ème échelon, en qualité de Substitut Général par intérim près la Cour d'Appel de Cotonou;
- Sur proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation;
- Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

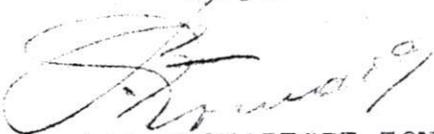
ARTICLE 1er. - Monsieur Lambert HOUEFONDE, magistrat de 3ème grade 4ème échelon est nommé Procureur de la République par intérim près les Tribunaux de Première Instance de Parakou et de Kandi.

ARTICLE 2. - Monsieur Henri AMOUSSOU-KPAKPA, magistrat de 3ème grade 4ème échelon est nommé Procureur de la République par intérim près le Tribunal de Première Instance de Porto-Novo.

ARTICLE 3. - Monsieur Aminou MOUINOU, magistrat de 3ème grade 4ème échelon, précédemment Substitut Général par intérim près la Cour d'Appel est nommé Procureur de la République par intérim près le Tribunal de Première Instance de Ouidah.

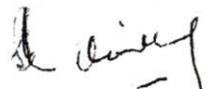
ARTICLE 4. - Le présent décret sera publié et communiqué partout où besoin sera. - Fait à COTONOU, le 22 juillet 1970

par le Conseil Présidentiel



Justin AHOMADEGBE-TOMETIN

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation,



Sourou MIGAN APITHY -

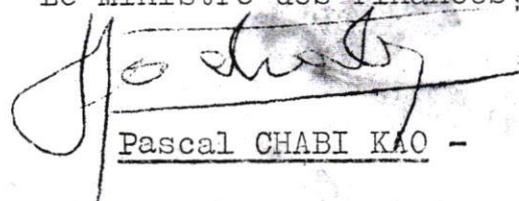


Hubert MAGA -



Michel B. TOKO -

Le Ministre des Finances,



Pascal CHABI KAO -